WSIAT

In Focus

November 2005
Vol. 16, No. 3

The Newsletter of the Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal

20th Anniversary Symposium

Over 150 members of the workplace safety and insurance community, including stakeholders, past and present Order-in-Council appointees, and representatives from the WSIB and the Ministry of Labour, gathered on October 6 at a Symposium and Reception to mark the Tribunal's twentieth anniversary of operations. The event provided an opportunity for participants to reflect on the Tribunal's objectives, accomplishments, and future challenges. For those who could not attend, the notes of some of our speakers are available online through the Tribunal's library (see instructions at end of article); and materials provided at the event are also available on the Tribunal's website (www.wsiat.on.ca).

The symposium provided the Tribunal with the opportunity to emphasize its commitment to the delivery of quality adjudication in the workers' compensation sector. In its 20 years, the Tribunal has played a critical role in the development of legal principles in compensation law, and is respected nationally for its leadership role in this area. Its practices and procedures have informed developments in other workers' compensation appeals agencies across Canada. The Tribunal has been an innovator in developing technology associated with its case management system, one that has been studied by other tribunals at the provincial and national levels.

Tribunal staff and adjudicators are justly proud of these accomplishments, but understand that the Tribunal must continue to develop and adapt to the recent demands of its environment. The last eight years have been characterized by significant change for such a young agency, including:

- Higher than usual caseloads: The most significant challenge faced by the Tribunal is the maintenance of its high standard of adjudication in an environment of heavy case volumes. Since 1998 the Tribunal's caseload has stabilized at about double its historic levels and is not expected to decline. The number of incoming appeal applications has been relatively consistent since 2001, with approximately 3,900 new appeals filed per year.
- Changes to the statutory benefit scheme administered by the Tribunal, with extensive revisions occurring in 1998.
- Increases in the volume of information to be assimilated by adjudicators and parties; for example, the decision database has now exceeded 35,000 decisions.
- Turnover in the Tribunal's complement of adjudicators is expected to be a regular feature of the agency's operations. In the last two years, 14 new vice-chairs have been appointed; at the same time, however, six vice-chairs have left the Tribunal. Ongoing change in adjudicators requires fast and effective training and information supports to achieve individual productivity and quality and consistency in decision-making in the shortest possible time.

These challenges place increasing pressures on Tribunal staff and adjudicators who, like others in the private and public sector, must do "more with less". Recruiting and sustaining new appointees is rendered more difficult by the lack of progress in achieving fair remuneration for these OIC appointees; it is now almost 17 years since there has been an increase in compensation levels for OIC appointees with the Tribunal.

We are fortunate that the level of commitment to excellence remains high among our adjudicators. In addition, our staff continue to shine, working hard to develop strategies to manage the Tribunal's caseload and reduce wait times for hearing dates while sustaining the quality of its decisions. The Tribunal is committed

*See **20th Anniversary Symposium**, continued on page 3*

MESSAGE FROM THE DIRECTOR

Marsha Faubert

WSIAT Timeline

This Timeline of significant Tribunal events was prepared by the Tribunal Counsel Office on the occasion of the WSIAT 20th Anniversary celebrations

November 1980:
Professor Paul Weiler submits a Report entitled "Reshaping Workers' Compensation for Ontario" to the Minister of Labour after being commissioned to do so earlier in the year.

June 1981:
The Weiler Report, subsequent government White Paper (with 21 major proposals largely drawn from the Weiler Report) and draft legislation is released for public discussion.

1982:
Draft legislation is sent to the government's Standing Committee on Resources Development.

June 12, 1984:
Minister of Labour introduces Bill 101, *An Act to amend the Workers' Compensation Act.*

December 14, 1984:
Ontario Legislature gives third and final reading to Bill 101. This Act provides the most sweeping changes to the workers' compensation system in Ontario since workers' compensation legislation came into effect in 1915.

October 1, 1985:
Workers' Compensation Appeals Tribunal (WCAT), an independent and external tripartite tribunal, is created to be the final level of appeal for Board decisions, replacing the Board's internal Appeal Branch. Ron Ellis is appointed the first Tribunal Chair.

December 1, 1985:
WCAT releases its first decision, Decision No. 1.

January 1986:
WCAT reaches significant operational level, as the previous months were largely preliminary and organizational in scope, with only a few hearings taking place.

May 22, 1987:
Decision No. 915 is released. Over 250 pages long, this leading decision on Pensions and Chronic Pain entitlement set the standard for quality decision-making at the Tribunal and has been extensively relied upon in subsequent decisions for its sweeping and ground-breaking analysis. This seminal decision covered a host of issues ranging from adjudicative issues regarding Board policy, to the role of the Tribunal in the appeal process, the weighing of medical evidence and the application of discretion. Heard by a five-member WCAT Panel consisting of Ron Ellis, Brian Cook, Lorne Heard, Doug Jago and Bob Apsey, the hearing lasted twenty-seven days. Counsel appearing in Decision No. 915 included David Brady, J.J. Robinette, George Adams, Doug Gilbert, Les Liversidge, Andrew King, Michael Green, Nicole Godbout, John Martin, Dave Timms, John McKinnon, Marion Endicot, Orlando Buonestella, David Craig, John Slinger, Alec Farquhar, Mary Tzaferis, Ros Pauker, Dorothy Kent, Dan Revington, Tom Carroll, David Starkman, Garth Dee, and Richard Fink.

January 2, 1990:
The Workers' Compensation Act, 1990 is enacted. This Act makes a number of significant changes, including replacing permanent pension awards with NEL (non-economic loss) and FEL (future economic loss) awards.

November 1994:
A Royal Commission on Workers' Compensation is appointed to study workers' compensation, but is disbanded after the government changes.

June 1995:
The new Government assigns Minister C. Jackson to workers' compensation reform. Minister Jackson publishes an interim Discussion Paper on this matter in January 1996, followed by a final report in June.

November 1996:
Bill 99 (the new *Workplace Safety and Insurance Act, 1997*) is tabled in the Legislature, later passed and given effect as of January 1, 1998. Bill 99 changes the WCAT's name to the Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal (WSIAT). The legislation changes the Tribunal's jurisdiction in some respects, makes the Tribunal bound by Board policy, and allows Tribunal hearings to be conducted by single vice-chairs. Bill 99 introduces time limits to appeals, Early and Safe Return to Work.

June 1997:
Ian Strachan is appointed Chair of WSIAT, replacing the Tribunal's first Chair, Ron Ellis, who led the Tribunal for a dozen years.

*See **WSIAT Timeline**, continued on next page*

WSIAT Timeline.
continued from previous page

1998-2001:
As a result of Bill 99, WSIAT receives an avalanche of new appeals. Changes to the Board's internal appeals process starting in 1995 had already resulted in the Tribunal receiving significantly more appeals. The additional appeals from Bill 99, combined with a shortage of qualified Tribunal vice-chairs and side-members and the departure of or failure to re-appoint experienced vice-chairs, creates an appeal backlog.

2000-2001:
The Government considers amalgamating WSIAT with other tribunals. Following widespread opposition to this initiative from both the injured worker and employer communities, the Government decides to leave the Tribunal as a separate adjudicative agency.

2002-2005:
The Tribunal reorganizes its internal processing to streamline appeals, develops an innovative case tracking system, and undertakes new initiatives in knowledge management and training of new Tribunal adjudicators. A number of qualified adjudicators are appointed or re-appointed to the Tribunal.

October 6, 2005:
The Tribunal celebrates its 20th Anniversary with a Special Symposium.

20th Anniversary Symposium.
continued from page 1

to achieving these objectives and to help us do so, we have identified the appointment, training, support and fair compensation for capable adjudicators as our priorities for the foreseeable future.

Accessing Symposium documents from the OWTL web site:

Electronic copies of papers and speech notes from most of the Symposium presentations are available by accessing the OWT Library catalogue as follows:

- Go to www.owtlibrary.on.ca and click on Library Catalogue
- Enter the word *symposium* in the "any word or phrase" search box.
- Press "enter". The first six results are the symposium papers.
- Click on the pdf link to see a copy of the paper.

Presentation to the 20th Anniversary of the Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal / Jolley, Linda 200[illegible] ED 760.pdf

click here

TRIBUNAL MEMBERS

Since the last issue of *WSIAT In Focus* (August 2005), **Shirley Clement** has been appointed a part-time Vice-Chair.

Reappointments

Cabinet has reappointed the following individuals for three years:

- **Sophie Martel**, Full-Time Vice-Chair
- **Rosemarie McCutcheon**, Full-Time Vice-Chair
- **Ross McClellan**, Full-Time Vice-Chair
- **Ruth Hartman**, Part-Time Vice-Chair
- **Tony Silipo**, Part-Time Vice-Chair
- **David Gillies**, Part-time Worker Member

Congratulations to all.

DECISION SUMMARY SEARCH TIP

Keyword Directory contrasted with Direct Input

There is an important difference in keyword searching between a term selected through the Keyword Directory and a term entered directly into the Structured Keywords field.

If you use the Keyword Directory to obtain terms, each individual term listed is an exact complete term. For example, click on Keyword Directory, then enter "commutation" in the Keyword Contains field. From the lengthy list of terms, click only on "Commutation" then click the Add to Search button, scroll down to the Selected Keywords area, and click on Decision Search. You are then returned to the Decision Summary Search page, with Commutation listed in the Structured Keywords field. When you click the Search button, there will be only a short list of results, all containing Commutation as the keyword heading with no subheadings.

If you want to search using the Keyword Directory for all decisions with the keyword heading of Commutation including all its subheadings, you must select all those keyword terms with Commutation as the heading. If you want to search for all decisions with the word commutation anywhere in the keyword term, you must select all those keyword terms with commutation anywhere in the term.

By contrast, if you enter the word "commutation" directly into the Structured Keywords field on the Decision Summary Search page, you will get all decisions with the word commutation anywhere in the term.

Please keep this considerable difference in search performance in mind when developing your search strategy.

WSIAT 20th Anniversary Symposium: a look back

Introduction

On October 6, 2005, the Workplace Safety and Insurance Tribunal held a symposium to celebrate the 20th anniversary of the Tribunal. The event was a resounding success. Over 150 people attended, including Tribunal adjudicators and staff, lawyers, medical professionals and leading representatives from the employer and injured worker communities. Attendees were given a package of materials, including a brief history of the Tribunal and a timeline of significant dates in WSIAT history. These documents are now available on the Tribunal website.

The day began with registration and light refreshments. Ian Strachan, Chair of the Tribunal, gave a warm welcome to the speakers and all attendees. He thanked those attending for their support of the Tribunal over the years, through both good times and challenging times, and expressed how this support had made possible the success of the Tribunal. Mr. Strachan noted that when Paul Weiler predicted a better adjudicative future for the workers' compensation system, one of the tools he recommended was the creation of an external appeals tribunal. He hoped that most would agree that since the Tribunal opened its doors on October 1, 1985, both the Board and the Tribunal have worked to improve the process and helped to make Professor Weiler's prediction of an improved system a reality.

The Program

The Symposium program consisted of three Panels, all featuring distinguished speakers recognized for their background and expertise in different aspects of the Tribunal's work.

Retrospective and Future Directions

The first Panel was entitled, "Retrospective and Future Directions." This Panel was chaired by John Slinger, Chief Corporate Services Officer of the WSIB. Mr. Slinger has a long association with workplace safety and insurance law, first as a representative and later as a Hearings Officer, Director of the Board's Appeals Branch, and Vice-President of the Regulatory Services and Appeals Division. Mr. Slinger introduced three well-known speakers who shared their historical perspectives on the Tribunal and its development, and their views of the Tribunal's future. All three speakers praised the Tribunal for its history of independence and fairness, and for the high quality of decisions produced by the Tribunal.

Ron Ellis, the first chair of the Tribunal, spoke about the three main goals that infused the creation of the Tribunal. First was the importance of recruiting the best possible vice-chairs, worker and employer members, and staff. Second was the need for independence, both from the Board and from political influence, not only in terms of adjudication, but also in terms of staffing, payroll and administration. Third was the creation and importance of a collegial tripartite institution. Mr. Ellis expressed his wish that tripartite panels in all appeals be restored. Mr. Ellis concluded by praising the Tribunal for an unmatched standard of performance, and by offering a toast to all of the Tribunal's members and staff, both past and present.

Lois Cromarty, Executive Director of the Northumberland Community Legal Centre, praised the Tribunal for three milestones and achievements: first, for its creativity and innovation in its approach to appeals; secondly, for its breaking new ground in its rulings, such as expanding the definition of an accident to include an unexpected result, and allowing entitlement for chronic pain; thirdly, for the high standard of excellence that the Tribunal has achieved. Ms. Cromarty suggested that the Tribunal should attempt to speed up the hearing process for the most time-sensitive issues such as return to work and labour market re-entry. She also suggested that the Tribunal should develop a process to resolve problems caused when the Board fails to properly implement Tribunal decisions.

David Brady described the Tribunal as an open, accessible and understandable system of adjudication that has created a body of case law recognized for its precedent value throughout North America.

David Brady, Barrister and Solicitor from Hicks Morley LLP, and a previous winner of the Ron Ellis award for excellence in workers' compensation law, contrasted the Tribunal experience with the Board's internal appeals branch that preceded it. He described the Appeals Branch as an ad hoc and ill-defined system that had no body of law, no regard for case law, and a reverence for Board practices, vaguely defined policies, and Board medical consultants and assessors. He then described the Tribunal as being an open, accessible and understandable system of adjudication that has created a body of case law that is recognized for its precedent value throughout North America. He also stated that the Tribunal has had a wide impact on workers and employers, on their representatives, and on the Board. Mr. Brady concluded by stating that he feels privileged to have witnessed the growth of the Tribunal over the past twenty years.

Delivering Expertise, Fairness and Accessibility in Ontario

The second Panel was entitled, "Delivering Expertise, Fairness and Accessibility in Ontario," on the relationship of the Tribunal to Administrative Justice. It was moderated by Linda Gehrke, a Vice-Chair of the Tribunal. The Tribunal was fortunate to have two eminent and very well-respected individuals speak on this topic, both of whom praised the Tribunal for continued excellence in the Administrative Justice system.

David Mullan, Professor Emeritus, Queen's University Law School, part-time Vice-Chair of the Tribunal, and one of Canada's foremost experts on administrative law, noted that the Tribunal has never been overturned on a judicial review. He also stated that the Tribunal has earned a great deal of respect and deference from the judiciary. Mr. Mullan went on to say that the Tribunal has led by example in the processes used in conducting its hearings and by producing high-quality, fair decisions. He praised the work of the Tribunal's pre-hearing staff, and noted the excellent quality of work done in preparing cases for hearing. Mr. Mullan concluded by noting that the Tribunal's emphasis on the importance of well-reasoned decisions has been a critical element in the delivery of transparent and high-level administrative justice.

The Honourable Justice Stephen T. Goudge of the Ontario Court of Appeal congratulated both the Tribunal for its 20 years of excellence, and Tribunal Chair Ian Strachan for the leadership he had demonstrated. Justice Goudge also praised the Tribunal for the detailed reasons that are a feature of its decisions. This was important, because the theme of Justice Goudge's remarks was the importance of giving reasons. He noted that administrative tribunals are required to give detailed reasons for their decisions, and referred to the Supreme Court case of *R.* v. *Sheppard*, which highlighted the importance of reasons. Justice Goudge acknowledged the Tribunal for the detailed analyses that are contained in its reasons, and cited the seminal Tribunal *Decision No. 915* as an example of this. He also stated that he had appeared before the Tribunal as a lawyer, and always found the Tribunal to be worthy of respect.

Why the Tribunal Matters

The third Panel was entitled "Why the Tribunal Matters" and was on the theme of the Tribunal and independent decision-making. Hosted by Dan Revington, General Counsel to the Tribunal, three well-known individuals, representing the Board, the employer community, and the worker community spoke. All three praised the Tribunal and indicated that the Tribunal has earned the respect of their respective constituencies.

Linda Jolley, Vice-President of Research at the WSIB, spoke about the relationship between the Board and the Tribunal. She stated that despite some difficulties between the two organizations, the Tribunal does matter, has had a significant impact upon, and has earned the respect of the Board. She indicated that Tribunal decisions have had a great impact upon the way that the Board collects and weighs evidence, applies law and policy, and articulates reasons for its decisions. She also stressed the importance of the Tribunal's influence over the Board in adopting a number of important legal principles, such as the burden of and standard of proof. She finished by expressing hope that the high standard of excellence will be maintained by the Tribunal in the years to come.

Lynda Jolley stressed the importance of the Tribunal's influence over the Board in adopting a number of important legal principles, such as the burden of and standard of proof.

Michael Zacks, Acting Director of the Office of the Employer Adviser, stated that while employer representatives have long viewed the Tribunal positively, employers themselves have sometimes viewed the Tribunal less favourably. This is partly due to the increased costs associated with expanded areas of entitlement allowed by the Tribunal, such as chronic pain. Employers also viewed the Tribunal as making policy, which should be within the purview of the Board. Mr. Zacks stated, however, that the employer community now generally views the Tribunal as an independent and competent body and is satisfied with its work. Mr. Zacks urged the Tribunal to communicate regularly with employer groups so that the employer community could better understand the Tribunal.

Wayne Samuelson, President of the Ontario Federation of Labour, gave a bold and impassioned speech. He began by congratulating the Tribunal on its 20-year history. Mr. Samuelson discussed occupational disease and said that he had been astonished by meeting many workers with diseases such as asbestosis who had not brought forth compensation claims. He predicted that a large wave of occupational disease claims would be coming to the Board and the Tribunal in the near future. He stated that while employers are concerned about premiums being too high, premiums are actually very low currently, compared to historical levels. He said that it was important for the system to be equitable and for us not to forget that the basis for the system is the injured workers – real people who are suffering due to on-the-job injuries.

See ***A Look Back****,*
continued on page 6

WSIAT PUBLIC INFORMATION MEETINGS 2005

Since 1999, the Tribunal has held public information sessions in the centres where it holds hearings. These sessions are designed to provide information to our stakeholders about our processes and services, to explain special initiatives, to assist stakeholders in understanding how to better access Tribunal resources, and to provide a forum for feedback regarding Tribunal processes.

The 2005/2006 program will focus on many of the technical aspects of processing appeals at the Tribunal, including production, the "life of an appeal" (addressing such elements as pre-hearing and post-hearing processes from application to decision release), case assignments, staff communications with OIC's, hearing preparations, scheduling, the roles of OIC vice-chairs and members, decision writing, decision making and the decision release process.

Sessions include a technical presentation by Tribunal staff and a vice-chair, as well as a discussion segment with a full hearing panel. The public information sessions are co-ordinated by the Tribunal's Resource Department.

SESSIONS ARE SCHEDULED TO TAKE PLACE IN:

Sault Ste. Marie
Tuesday, November 22, 2005 (9:00am - 11:00am)
Holiday Inn Sault Ste. Marie Waterfront
208 St. Mary's River Drive
Sault Ste. Marie, Ontario P6A 5V4
(705) 949-0611

London
Tuesday February 7, 2006 (9:00am - 11:00am)
Hilton London
300 King Street, London, Ontario N6B 1S2
(519) 439-1661

Timmins
Tuesday June 6, 2006 (9:00am - 11:00am)
Cedar Meadows Resort
1000 Norman Street, Timmins, Ontario P4N 8R2
(705) 268-1336

For more information and a complete schedule of upcoming sessions, visit our web site at: **www.wsiat.on.ca** or contact the Tribunal's Resource Department at: (416) 314-3733, or toll free at: 1-888-618-8846, ext. 4-3733.

A Look Back
continued from page 5

Conclusion
Following the Panel presentations the Tribunal's Executive Director Marsha Faubert thanked the speakers and all those in attendance, and invited everyone to stay for a reception. All attendees enjoyed meeting new people and renewing acquaintances with old friends, and lively discussions continued long after the last speech. The Symposium was a tremendous event and a wonderful celebration of 20 years of excellence.

The Tribunal's achievements of the past 20 years are due to the efforts of its staff and the support it has received from the entire workers' compensation community. The Tribunal extends a warm thank you to all those who have contributed to the successes of the past 20 years, and hopes that the next 20 years will be as successful.

WSIAT In Focus
Volume 16, Number 3

WSIAT IN FOCUS is a publication of the (Ontario) Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal. It is distributed free of charge.

If you would like to be placed on the subscription list for WSIAT In Focus, please contact Tribunal Information Services at the following number: (416) 314-0599.

Tribunal Chair: Ian Strachan

Tribunal Director: Marsha Faubert

Publications Coordinator: David Beattie

Editor: John Zacharuk

Contributors: David Beattie, Maria Erskine, Marvin Goldstein, Melinda Reyes, Dan Revington, Greg Bullen, Marsha Faubert

French Version: Véronique Lavoie-Naster

Subscriptions: Melinda Reyes

Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal
505 University Ave., 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2

Telephone: (416) 314-2200
Fax: (416) 326-5164
Web Site: http://www.wsiat.on.ca
ISSN 1480-5731

TASPAAT

Gros plan

Novembre 2005
Volume 16, nº 3

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Symposium du 20e anniversaire

Plus de 150 membres des milieux de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, y compris des parties prenantes, des décideurs anciennement ou actuellement en fonction au Tribunal ainsi que des représentants de la CSPAAT et du ministère du Travail se sont réunis le 6 octobre lors d'un symposium et d'une réception marquant le 20e anniversaire du Tribunal d'appel. Les personnes présentes ont pu se livrer à une réflexion sur les objectifs du Tribunal, sur ses réalisations et sur les défis qu'il devra relever dans le futur. Les personnes intéressées qui n'ont pas pu assister au Symposium peuvent se procurer les notes de quelques-uns des orateurs sur le site de la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (voir l'encadré à la fin de cet article), et les documents distribués, sur le site du Tribunal (www.wsiat.on.ca).

Le Symposium a permis au Tribunal de souligner son engagement à l'égard de la prestation de services décisionnels de qualité dans le secteur de l'indemnisation des travailleurs. Au cours de ses 20 premières années d'existence, le Tribunal a joué un rôle déterminant dans la formulation de principes juridiques en matière d'indemnisation et il est respecté à l'échelle nationale pour son rôle de leader dans le domaine. Ses pratiques et sa procédure ont contribué au développement d'autres organismes d'appel du secteur de l'indemnisation des travailleurs un peu partout au Canada. Le Tribunal fait aussi figure d'innovateur pour avoir conçu la technologie à la base de son système de gestion des cas, un système qui a été étudié par d'autres tribunaux, autant au niveau provincial que national.

Le personnel et les décideurs du Tribunal ont raison d'être fiers de ces réalisations mais ils comprennent que le Tribunal doit continuer à s'adapter aux exigences de l'environnement dans lequel il évolue. Le Tribunal est encore jeune mais, au cours des huit dernières années, il a été confronté à de très importants changements.

- Le nombre de dossiers : Le défi le plus important est de continuer à fournir des services décisionnels de grande qualité malgré une charge très lourde. Depuis 1998, le nombre de dossiers s'est stabilisé à environ le double de ses niveaux historiques et aucun déclin n'est prévu. Le nombre de nouvelles demandes d'appel est relativement constant depuis 2001, soit environ 3 900 par année.
- Les changements au régime de prestations légales administré par le Tribunal, qui a été révisé de façon importante en 1998.
- L'augmentation de la quantité d'information que les décideurs et les parties doivent assimiler. À titre d'exemple, mentionnons que la base de données des décisions du Tribunal contient maintenant plus de 35 000 décisions.
- Les arrivées et les départs au sein de l'effectif de décideurs constituent semble-t-il un aspect incontournable du fonctionnement du Tribunal. Au cours des deux dernières années, le gouvernement a nommé 14 nouveaux décideurs au Tribunal, alors que six vice-présidents l'ont quitté. Pour composer avec les changements continuels au sein de son effectif de décideurs, le Tribunal a besoin de procédés rapides et efficaces de formation et d'information pour assurer la productivité et le rendement de chaque décideur ainsi que la cohérence des décisions rendues et le maintien de temps d'exécution aussi courts que possibles.

Ces défis exercent une pression croissante sur le personnel et les décideurs du Tribunal qui, comme partout dans les secteurs privé et public, doivent faire plus avec moins. Il est plus difficile de recruter de nouveaux décideurs et de les retenir en raison du manque de progrès dans la quête d'une rémunération équitable à leur intention : la dernière augmentation des niveaux de rémunération des décideurs du Tribunal remonte maintenant à presque 17 ans.

Heureusement, il existe quand même toujours un fort engagement envers l'excellence au sein de l'effectif de décideurs du Tribunal. De même, le personnel du Tribunal continue à briller en s'évertuant à mettre au point des straté-

Voir ***Symposium du 20e anniversaire*** *à la page 3*

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU TRIBUNAL

Marsha Faubert

Chronologie du TASPAAT

Cette chronologie des événements marquants de l'histoire du Tribunal a été préparée au Bureau des conseillers juridiques du Tribunal à l'occasion du Symposium du 20e anniversaire.

Novembre 1980 :
Le professeur Paul Weiler soumet le rapport *Reshaping Workers' Compensation for Ontario* au ministre du Travail. Il avait été chargé de préparer un tel rapport plus tôt dans l'année.

Juin 1981 :
Le gouvernement publie le Livre blanc sur l'indemnisation des travailleurs et un avant-projet de loi en vue d'un débat public. (Le Livre blanc contient 21 propositions importantes provenant en grande partie du rapport Weiler.)

1982 :
L'avant-projet de loi est transmis au Comité permanent du développement des ressources.

12 juin 1984 :
Le ministre du Travail introduit le Projet de loi 101, *An Act to Amend the Workers' Compensation Act*.

14 décembre 1984 :
Le Projet de loi 101 passe en troisième et dernière lecture à la législature. Ce projet de loi prévoit les changements les plus radicaux jamais apportés au régime d'indemnisation des travailleurs depuis l'entrée en vigueur de la législation ontarienne en la matière en 1915.

1er octobre 1985 :
Le gouvernement crée le Tribunal d'appel des accidents du travail (« le Tribunal »), un tribunal tripartite externe et indépendant. Le Tribunal doit servir de dernier palier d'appel contre les décisions de la Commission des accidents du travail en remplacement de la Commission d'appel de la Commission. Ron Ellis est nommé premier président du Tribunal.

1er décembre 1985 :
Le Tribunal rend sa première décision, la *décision n° 1*.

Janvier 1986 :
Le Tribunal devient maintenant fonctionnel après avoir tenu seulement quelques audiences au cours de ses premiers mois d'existence, se consacrant surtout aux questions préliminaires et organisationnelles.

22 mai 1987 :
Le Tribunal rend la *décision n° 915*. Cette décision de principe de plus de 250 pages sur les pensions et l'admissibilité en matière de douleur chronique a établi la norme de qualité décisionnelle du Tribunal et a été citée abondamment pour son analyse de grande portée et son caractère de précédent. Cette décision faisant autorité touche une foule de questions allant de questions décisionnelles au sujet de la politique de la Commission, du rôle du Tribunal dans le processus d'appel, de l'appréciation de la preuve médicale et de l'application du pouvoir discrétionnaire. Présidée par un jury de cinq membres composé de Ron Ellis, Brian Cook, Lorne Heard, Doug Jago et Bob Apsey, l'audience a duré 27 jours. Au nombre des avocats comparus à l'audience, mentionnons : David Brady, J.J. Robinette, George Adams, Doug Gilbert, Les Liversidge, Andrew King, Michael Green, Nicole Godbout, John Martin, Dave Timms, John McKinnon, Marion Endicot, Orlando Buonestella, David Craig, John Slinger, Alec Farquhar, Mary Tzaferis, Ros Pauker, Dorothy Kent, Dan Revington, Tom Carroll, David Starkman, Garth Dee et Richard Fink.

2 janvier 1990 :
La *Loi de 1990 sur les accidents du travail* est promulguée. Cette loi apporte un grand nombre de changements importants dont le remplacement des pensions permanentes par l'indemnité pour perte non financière (PNF) et l'indemnité pour perte économique future (PEF).

Novembre 1994 :
Le gouvernement forme la Commission royale d'enquête sur l'indemnisation des travailleurs. Cette commission d'enquête est démantelée après le changement de gouvernement.

Juin 1995 :
Le nouveau gouvernement confie la réforme du régime d'indemnisation des travailleurs au ministre C. Jackson. Le ministre Jackson publiera un document de travail provisoire sur le sujet en janvier 1996 et un rapport définitif en juin.

Novembre 1996 :
Le Projet de loi 99 est déposé à la législature. Ce projet de loi donne ensuite lieu à la promulgation de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (« la Loi de 1997 »), qui entre en vigueur le 1er janvier 1998. Aux termes de la Loi de 1997, le Tribunal d'appel des accidents du travail devient le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. La Loi de 1997 modifie aussi certains aspects de la compétence du Tribunal en donnant force exécutoire aux politiques de la Commission et en lui permettant de confier le règlement des appels à des vice-présidents siégeant seuls. La Loi de 1997 introduit les délais d'appel et prévoit des dispositions relatives au retour au travail rapide et sans danger.

Juin 1997 :
Ian Strachan est nommé président du Tribunal en remplacement de Ron Ellis, premier président, qui a assuré la direction du Tribunal pendant une douzaine d'années.

Voir ***Chronologie du TASPAAT*** *à la page 3*

Chronologie du TASPAAT
suite de la page 2

1998-2001 :
Le Projet de loi 99 entraîne une avalanche de nouveaux appels au Tribunal. Les changements apportés à la procédure d'appel interne de la Commission depuis 1995 avaient déjà causé une importante augmentation du nombre d'appels. Les dossiers en attente s'accumulent par suite des appels résultant du Projet de loi 99 et du manque de vice-présidents et de membres qualifiés ainsi que du départ ou du non-renouvellement de mandat de vice-présidents expérimentés.

2000-2001 :
Le gouvernement envisage de fusionner le Tribunal à d'autres tribunaux. Ce projet suscite une vague d'opposition au sein des groupes représentant les travailleurs blessés et le patronat, et le gouvernement décide de maintenir le Tribunal comme organisme décisionnel distinct.

2002-2005 :
Le Tribunal réorganise ses procédés internes pour rationaliser le traitement des appels, conçoit un système innovateur de suivi des cas et entreprend de nouveaux projets de gestion des connaissances et de formation à l'intention de ses nouveaux décideurs. Plusieurs décideurs qualifiés sont nommés au Tribunal ou reçoivent un renouvellement de mandat.

6 octobre 2005 :
Le Tribunal tient un symposium à l'occasion de son 20e anniversaire.

Symposium du 20e anniversaire.
suite de la page 1

gies pour gérer le fort volume d'appels et à réduire l'attente avant les audiences, tout en assurant le maintien de la qualité des décisions. Pour favoriser l'atteinte des objectifs d'excellence que le Tribunal continue à viser, nous avons identifié la nomination, la formation, le soutien et la rémunération équitable de décideurs doués comme priorités à court terme.

Coordonnées des documents en rapport avec le Symposium sur le site de la BTTO

Pour une copie électronique des documents distribués au Symposium et de la plupart des allocutions qui y ont été présentées :

- allez à www.owtlibrary.on.ca et cliquez sur **Catalogue de la BTTO**;
- entrez « symposium » dans la boîte de saisie « mot ou syntagme recherché »;
- cliquez sur « soumettre la demande »;
- cliquez sur le lien pdf pour voir le document.

Presentation to the 20th Anniversary of the Workplace Safety and Insurance Appeals Tribunal / Jolley, Linda 20[illegible] ED 260.pdf

cliquez

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis la parution du dernier numéro de Gros plan (août 2005), le gouvernement a nommé **Shirley Clement** à titre de vice-présidente à temps partiel.

Renouvellements de mandats

De même, le gouvernement a renouvelé le mandat des personnes suivantes pour une période de trois ans :

- **Sophie Martel**, vice-présidente à plein temps
- **Rosemarie McCutcheon**, vice-présidente à plein temps
- **Ross McClellan**, vice-président à plein temps
- **Ruth Hartman**, vice-présidente à temps partiel
- **Tony Silipo**, vice-président à temps partiel
- **David Gillies**, membre à temps partiel représentant les travailleurs

Félicitations à tous.

ASTUCES DE RECHERCHE DANS LES SOMMAIRES DE DÉCISIONS

Différence importante entre deux stratégies de recherche de mots clés

Il existe une différence importante entre la recherche faite à partir du **Répertoire des mots clés** et celle consistant à entrer un mot directement dans la boîte de saisie **Mots clés structurés**.

Quand vous utilisez le **Répertoire des mots clés**, vous obtenez une liste de mots clés exacts complets; par exemple, cliquez sur **Répertoire des mots clés** puis entrez *commutation* dans la boîte de saisie **Termes figurant dans les mots clés**. À partir de la longue liste de termes, choisissez seulement *commutation*, cliquez sur le bouton **Ajouter à la recherche**, allez à la partie **Mots clés sélectionnés** et cliquez sur **Recherche de décisions**. Vous vous retrouvez alors à l'écran **Recherche dans les sommaires de décisions** et *commutation* figure dans la boîte de saisie **Mots clés structurés**. Quand vous cliquez sur le bouton **Recherche**, vous obtenez une courte liste de décisions contenant *commutation* comme mot clé principal sans mot clé secondaire.

Si vous utilisez le **Répertoire des mots clés** pour trouver toutes les décisions contenant *commutation* comme mot clé principal, y compris tous ceux où il est accompagné de mots clés secondaires, vous devez sélectionner tous les mots clés ayant *commutation* comme mot clé principal. Si vous voulez trouver toutes les décisions comportant *commutation* comme mot clé principal ou secondaire, vous devez sélectionner tous les mots clés comportant *commutation*, peu importe son emplacement.

Par contraste, si vous entrez le mot *commutation* directement dans la boîte de saisie **Mots clés structurés** de l'écran **Recherche dans les sommaires de décisions**, vous obtenez toutes les décisions comportant *commutation* n'importe où dans le mot clé.

Il est bon de se souvenir de cet important contraste de façon à choisir la stratégie appropriée aux résultats recherchés.

Compte rendu – Symposium du 20e anniversaire du TASPAAT

Introduction

Le 6 octobre 2005, le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail a marqué son 20e anniversaire par un symposium, et l'événement a connu un succès retentissant. L'assistance de plus de 150 personnes se composait d'anciens membres et de membres actuels du Tribunal et de son personnel, de membres du corps médical ainsi que d'éminents représentants de la communauté des employeurs et de celle des travailleurs. Les personnes présentes ont reçu une trousse renfermant entre autres un bref historique du Tribunal et une chronologie soulignant les dates importantes dans l'histoire du Tribunal. Il est maintenant possible de se procurer ces documents sur le site Web du Tribunal.

Le Symposium a débuté par une période d'inscription avec rafraîchissements. M. Ian Strachan, président du Tribunal, a souhaité la bienvenue aux orateurs et à toutes les personnes présentes en les remerciant d'avoir appuyé le Tribunal, beau temps mauvais temps, au fil des ans et en soulignant le rôle essentiel de leur appui dans le succès du Tribunal. M. Strachan a noté que, quand le professeur Paul Weiler avait prédit des jours meilleurs pour le régime d'indemnisation des travailleurs, la création d'un tribunal d'appel externe figurait au nombre des outils proposés à cette fin. M. Strachan a dit espérer qu'à peu près tout le monde est d'accord pour dire que, depuis l'ouverture du Tribunal le 1er octobre 1985, la Commission et le Tribunal ont travaillé à l'amélioration du processus et qu'ils ont contribué à l'avènement des jours meilleurs prédits par le professeur Weiler.

Le programme

Le programme du Symposium comportait trois discussions d'experts. Les groupes de discussion étaient composés d'orateurs distingués reconnus pour leur expérience et leurs compétences spécialisées au sujet de différents aspects du travail du Tribunal.

Rétrospective et regard vers l'avenir

La première discussion, intitulée *Rétrospective et regard vers l'avenir*, a été animée par M. John Slinger, chef des services généraux de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). M. Slinger, qui œuvre depuis longtemps dans le domaine, a débuté sa carrière comme représentant et l'a poursuivie à la CSPAAT où il a été commissaire d'audience, directeur de la Direction des appels et vice-président de la Division des services de réglementation. M. Slinger a présenté trois orateurs bien connus qui ont partagé la perspective historique qu'ils possèdent du Tribunal et de son évolution ainsi que leurs vues sur son avenir. Les trois orateurs ont félicité le Tribunal pour son indépendance et sa droiture au fil des ans ainsi que pour la grande qualité de ses décisions.

M. Ron Ellis, premier président du Tribunal, a parlé de la création du Tribunal et de trois facteurs qui ont grandement influencé son devenir. Premièrement, il était important de recruter les meilleurs candidats possibles autant pour les postes de vice-présidents, de membres représentant les travailleurs et de membres représentant les employeurs que pour les postes au sein du personnel. Deuxièmement, il fallait combler un besoin d'indépendance par rapport à la Commission et aux influences politiques, et ce, non seulement en matière de prise de décisions, mais aussi en ce qui concerne la dotation en personnel, la paie et l'administration. Troisièmement, l'organisme devait être de nature tripartite. À ce sujet, M. Ellis a souligné l'importance du caractère collégial du Tribunal, et il a indiqué qu'il souhaitait un retour au contexte dans lequel tous les appels étaient entendus par des comités tripartites. Enfin, M. Ellis a conclu son allocution en faisant l'éloge du Tribunal pour sa norme de rendement sans pareil, et il a porté un toast aux anciens membres et aux membres actuels du Tribunal et de son personnel.

Mme Lois Cromarty, directrice exécutive du Northumberland Community Legal Centre, a fait l'éloge du Tribunal à trois égards : premièrement, pour la créativité et l'innovation dont il fait preuve dans le traitement des appels; deuxièmement, pour avoir fait œuvre de pionnier dans ses décisions, par exemple, en élargissant la définition d'accident pour qu'elle inclut les séquelles inattendues et en reconnaissant l'admissibilité pour les troubles de douleur chronique; troisièmement, pour sa norme d'excellence. Mme Cromarty a indiqué que le Tribunal devrait essayer d'accélérer le processus pour les questions pour lesquelles le facteur temps présente beaucoup d'importance, comme les questions du retour au travail et de la réintégration sur le marché du travail. Elle a aussi indiqué que le Tribunal devrait mettre au point une procédure pour régler les problèmes survenant quand ses décisions ne sont pas mises en œuvre correctement à la CSPAAT.

David Brady a décrit le Tribunal comme une entité ouverte, accessible et compréhensible de règlement des différends qui est à l'origine d'une jurisprudence dont la valeur est reconnue partout en Amérique du Nord.

M. David Brady, avocat au cabinet Hicks Morley et premier récipiendaire du prix Ron Ellis pour excellence dans le domaine de l'indemnisation des travailleurs, a comparé le Tribunal à l'ancienne Commission d'appel de la CSPAAT. Il a décrit la Commission d'appel comme une entité improvisée et mal définie qui était dépourvue de précédent et faisait abstraction de la jurisprudence tout en révérant les pratiques de la CSPAAT, ses politiques vaguement définies, ses conseillers médicaux et ses assesseurs. Il a ensuite décrit le Tribunal comme une entité ouverte, accessible et compréhensible de règlement des différends qui est à l'origine d'une jurispru-

dence dont la valeur est reconnue partout en Amérique du Nord. Il a aussi indiqué que le Tribunal a eu une incidence d'envergure sur les travailleurs, les employeurs, leurs représentants et la CSPAAT. M. Brady a conclu en déclarant qu'il se sentait privilégié d'avoir pu être témoin de la croissance du Tribunal au cours des 20 dernières années.

Prestation de services spécialisés, justes et accessibles en Ontario

La deuxième discussion, intitulée *Prestation de services spécialisés, justes et accessibles en Ontario*, a été animée par M^me^ Linda Gehrke, vice-présidente du Tribunal, et a porté sur les rapports du Tribunal avec le système de justice administrative. Deux orateurs éminents et très respectés ont honoré le Tribunal de leur présence et ont fait son éloge pour l'excellence dont il continue à faire preuve dans le système de justice administrative.

M. David Mullan, professeur émérite, faculté de droit de l'Université Queen's, vice-président à temps partiel du Tribunal et un des plus éminents experts en droit administratif, a noté le fait qu'aucune décision du Tribunal n'a encore été annulée après une révision judiciaire et que le Tribunal s'est gagné le respect et la déférence de l'appareil judiciaire. Il a poursuivi en soulignant que le Tribunal a prêché par l'exemple en se dotant des procédés voulus pour entendre les appels dont il est saisi et en produisant des décisions justes de grande qualité. Il a fait l'éloge du personnel qui prépare les appels avant leur audition et a noté l'excellence de la préparation des cas. M. Mullan a conclu en notant que l'importance accordée aux motifs des décisions a joué un rôle crucial dans la prestation d'une justice administrative transparente et de grande qualité.

M. le juge Stephen T. Goudge de la Cour d'appel de l'Ontario a félicité le Tribunal pour ses 20 ans d'excellence et Ian Strachan, président du Tribunal, pour les qualités de leader dont il a fait preuve. M. le juge Goudge a aussi fait l'éloge du Tribunal pour les motifs détaillés caractérisant ses décisions, ce qui cadrait avec son allocution sur l'importance de fournir les motifs des décisions. Il a noté que les tribunaux administratifs sont tenus de motiver leurs décisions de façon détaillée, et il a fait référence à l'arrêt *R. c. Sheppard* de la Cour suprême, qui souligne l'importance des motifs. M. le juge Goudge a fait l'éloge du Tribunal pour l'examen détaillé contenu dans les motifs de ses décisions, et il a signalé le rôle précurseur de la *décision n° 915* à ce sujet. Enfin, il a souligné qu'il avait comparu au Tribunal à titre d'avocat et qu'il l'avait toujours trouvé digne de respect.

Ce qui fait l'importance du Tribunal

La troisième discussion, intitulée *Ce qui fait l'importance du Tribunal*, avait pour thème le Tribunal et l'indépendance décisionnelle. Dan Revington, avocat général du Tribunal, a animé la discussion de ce groupe de trois personnes bien connues représentant la CSPAAT, le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs. Tous trois ont fait l'éloge du Tribunal et ont indiqué qu'il inspire du respect au sein de leur groupe respectif.

M^me^ Linda Jolley, vice-présidente à la Recherche à la CSPAAT, a parlé des rapports entre la Commission et le Tribunal. Elle a déclaré que, malgré certaines difficultés entre les deux organismes, le Tribunal présente de l'importance pour la CSPAAT, qu'il a une influence considérable sur elle et qu'il s'est gagné son respect. M^me^ Jolley a indiqué que les décisions du Tribunal ont eu une incidence considérable sur la Commission à différents égards allant de l'obtention et de l'examen de la preuve, à l'application de loi et des politiques en passant par la formulation des motifs des décisions. Elle a aussi souligné l'influence importante du Tribunal dans l'adoption de nombreux principes juridiques importants à la CSPAAT, tel que celui du fardeau de la preuve et de la norme de preuve. Elle a terminé en exprimant l'espoir que le Tribunal maintienne sa norme d'excellence au cours des années à venir.

Lynda Jolley a souligné l'influence importante du Tribunal dans l'adoption de nombreux principes juridiques importants à la CSPAAT, tel que celui du fardeau de la preuve et de la norme de preuve.

M. Michael Zacks, directeur intérimaire du Bureau des conseillers des employeurs, a déclaré que, même si les représentants des employeurs voient le Tribunal d'un bon œil depuis longtemps, les employeurs eux-mêmes en ont eu à l'occasion une perception moins favorable. Ce phénomène est dû en partie à l'augmentation des coûts découlant de l'élargissement des domaines d'admissibilité attribuable aux décisions du Tribunal, tels que celui de la douleur chronique. Les employeurs estimaient aussi que le Tribunal établissait des politiques qui auraient dû demeurer sous la compétence de la Commission. M. Zack a toutefois déclaré que, maintenant, la communauté des employeurs perçoit généralement le Tribunal comme un organisme indépendant et compétent et qu'il est satisfait de son travail. M. Zack a vivement incité le Tribunal à communiquer régulièrement avec la communauté des employeurs pour qu'elle puisse mieux le comprendre.

M. Wayne Samuelson, président de la Fédération du travail de l'Ontario, a prononcé une allocution énergique et passionnée. Il a commencé par féliciter le Tribunal pour ses 20 ans d'existence. M. Samuelson a parlé de la maladie professionnelle et il s'est dit stupéfait de rencontrer de nombreux travailleurs atteints de maladies, telles que l'amiantose, qui n'ont pas fait de demande d'indemnité. Il a prédit qu'une forte vague de demandes d'indemnité pour maladie professionnelle allait frapper la Commission et le Tribunal dans un avenir rapproché. Il a déclaré que, même si les employeurs les trouvent trop élevées, les primes sont en réalité très faibles, comparativement aux taux historiques. Il a souligné qu'il est important que le système soit équitable mais qu'il est aussi important que ceux qui œuvrent dans ce système se souviennent qu'il repose sur du vrai monde qui souffre en raison de lésions subies au travail.

Voir ***Compte rendu****, à la page 6*

SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUE DE 2005

Depuis 1999, le Tribunal d'appel tient des séances d'information publique dans les villes où il tient des audiences. Ces séances visent à renseigner nos groupes intéressés sur nos procédés et services, à leur expliquer les projets spéciaux en cours, à les aider à mieux se prévaloir des ressources offertes au Tribunal et à leur fournir un forum pour nous communiquer leurs réactions à l'égard de nos procédés.

Le programme de 2005/2006 met l'accent sur plusieurs aspects techniques du traitement des appels au Tribunal, y compris : la production; la « vie d'un appel » (le traitement préparatoire et le traitement consécutif à l'audience, de la demande d'appel à la publication d'une décision); le cheminement de l'appel au sein du Tribunal; les communications entre le personnel et les vice-présidents et membres de comité; la prise, la rédaction et la publication de la décision.

Les séances comprennent une présentation technique par du personnel de Tribunal et un vice-président ainsi qu'une discussion avec un comité d'audience. Les séances d'information publique sont coordonnées par le Service des ressources du Tribunal.

COORDONNÉES DES PROCHAINES SÉANCES

Sault Ste. Marie
Le mardi 22 novembre 2005 (9 h à 11 h)
Holiday Inn Sault Ste. Marie Waterfront
208, chemin St. Mary's River, Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 5V4
(705) 949-0611

London
Le mardi 7 février 2006 (9 h à 11 h)
Hilton Lodon
300, rue King, London (Ontario) N6B 1S2
(519) 439-1661

Timmins
Le mardi 6 juin 2006 (9 h à 11 h)
Cedar Meadows Resort
1000, rue Norman, Timmins (Ontario) P4N 8R2
(705) 268-16

Pour de plus amples renseignements et un calendrier complet des séances à venir, prière de visiter **www.wsiat.on.ca** ou de communiquer avec le Service des ressources au (416) 314-3733 ou au numéro sans frais 1-888-618-8846, poste 4-3733.

Compte rendu,
suite de la page 5

Conclusion
Après les discussions d'experts, Marsha Faubert, directrice générale du Tribunal, a remercié les orateurs et toutes les personnes présentes en les invitant à rester pour une réception. Toutes les personnes présentes ont pris plaisir à faire de nouvelles connaissances et à en renouveler d'anciennes. Des discussions animées se sont poursuivies longtemps après la dernière allocution. Le Symposium a été un franc succès et une célébration éclatante de 20 ans d'excellence.

Les réalisations du Tribunal au cours des 20 dernières années ont été rendues possibles grâce aux efforts de son personnel et à l'appui des milieux de l'indemnisation des travailleurs. Le Tribunal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à son succès au cours des 20 dernières années et il espère que les 20 prochaines années seront tout aussi réussies.

Gros plan sur le TASPAAT
Volume 16, numéro 3

GROS PLAN est une publication du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ce bulletin est distribué gratuitement.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution de *Gros Plan*, veuillez communiquer avec le Service des ressources au : (416) 314-0509.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditeur : John Zachariah

Collaborateurs : David Beattie, Maria Erskine, Marvin Goldstein, Melinda Reyes, Dan Revington, Greg Bullen, Marsha Faubert

Version française : Véronique Lavoie-Nastev

Abonnement : Melinda Reyes

Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
505, avenue University Ave., 7e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-2280
Télécopieur : (416) 326-5164
Site Web : http://www.wsiat.on.ca
ISSN 1480-7734